

Master 2 « Innovation et valorisation de la recherche »

Responsable : Anne Plunket

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui non

Enseignements	Choix	ECTS	CM en h	TD en h	Evaluations	Seuil de compensation
Semestre 1		30				
Fondamentaux						
Economie et gestion de l'innovation		4	20		ET	7/20
Propriété intellectuelle		4	20		ET	7/20
Principes d'économie industrielle		2	20		ET	7/20
Les bases du droit des contrats		2	12		ET	7/20
Outils, méthodes et approches métiers						
Marketing de l'innovation		3	20		ET	7/20
Compétences et transferts de technologie		4	20		ET	7/20
Introduction aux technologies du web et du big data		2	20		ET	7/20
Innovation, découverte et applications						
Projet tutoré par groupe (études de cas, benchmarking, études de marchés)		2		30	ET	7/20
Economie des clusters et des pôles de compétitivité		3	20		ET	7/20
Open Innovation		2	15		ET	7/20
Politique de la recherche		2	15		ET	7/20
Semestre 2		30				
Méthodes, outils et approches métiers						
Gestion de projet		2	12		ET	7/20
Veille et intelligence économique		2	15		ET	7/20
Transferts et valorisation		3	18		ET	7/20
Ingénierie financière		2	12		ET	7/20
Innovation, découverte et applications						
Création d'entreprise et business plan		3	15		ET	7/20
Droit des obligations et des contrats de recherche		2	15		ET	7/20
Applications à des contextes particuliers - 3 UE au choix :						
Grands équipements et recherche collaborative	<input type="checkbox"/>	2	10		ET	7/20
Innovation et transformation numérique en santé	<input type="checkbox"/>	2	15		ET	7/20
Analyse et gestion des éco-innovations	<input type="checkbox"/>	2	15		ET	7/20
Maturaction	<input type="checkbox"/>	2	21		ET	7/20
1 UE liée à l'innovation d'un autre Master 2 de la mention	<input type="checkbox"/>	2	en fonction de l'UE		ET	7/20
Moyenne intermédiaire du semestre 2 (hors stage)		20				
Stage (4 à 6 mois) et mémoire		10			Mémoire/Soutenance	10/20 non compensant
Total annuel		60				

ET : Evaluation terminale

Validation de l'année :

- Chaque semestre doit être validé : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET résultat « ADMIS » (pas de compensation entre les semestres), ET
- Semestre 2 : la moyenne pondérée des notes de toutes les UE (exceptée la note de stage) doit être supérieure ou égale à 10/20, ET
- La note de stage doit être supérieure ou égale à 10/20 et ne peut compenser les autres notes du semestre 2.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formations/reglement_des_etudes.html

Date et signature de l'étudiant